

INFORMATION SIRTOM

Les déchèteries réouvriront à l'ensemble des usagers à compter du **lundi 11 mai 2020** aux heures d'ouvertures habituelles.

Une procédure spécifique a cependant été mise en place afin de garantir leur fonctionnement dans le respect des règles sanitaires liées à la pandémie de coronavirus covid19.

Règles sanitaires :

- **Limitation du nombre de véhicule** sur le quai de déchargement (*propre à chaque déchèterie*)
- **L'utilisateur doit impérativement rester dans son véhicule** jusqu'à ce que l'agent lui donne l'accès au quai
- **Pas de prêt** de matériel **ni d'aide** au déchargement
- **2 personnes max / véhicule** sont autorisées en cas de déchets volumineux
- Respect impératif des **gestes barrières** et des règles de **distanciation sociale**
- Port du masque conseillé

NOTA : Toute infraction à ces règles pourra remettre en cause l'accès de l'utilisateur concerné, aux déchèteries du SIRTOM de la Région de BRIVE.

Une forte attente est à prévoir sur l'ensemble des 18 déchèteries du SIRTOM de la Région de Brive, merci d'en informer vos administrés.

Très Cordialement,

Guillaume PEUGNET



Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères

CS11019 - Avenue du 4 juillet 1776 - 19315 BRIVE CEDEX

Tel. 05.55.17.65.10

Fax 05.55.17.65.19

www.sirtom-region-brive.net